

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 293/03

AMR 23/075/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

COLOMBIE des militants syndicaux et des candidats représentant le *Frente Social y Político* (Front social et politique) aux prochaines élections municipales, dans le département de Risaralda

Londres, le 16 octobre 2003

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des militants syndicaux et des candidats représentant le parti *Frente Social y Político* (Front social et politique) aux prochaines élections municipales dans le département de Risaralda. Ils ont en effet été menacés par des groupes paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée colombienne.

Le 6 octobre, des menaces de mort auraient été envoyées par fax aux bureaux du *Sindicato de Educadores de Risaralda* (SER, Syndicat des enseignants de Risaralda) dans la ville de Pereira, située dans le département de Risaralda. D'après les informations reçues, le message était signé par le *Bloque Cacique Calarcá* (Bloc «cacique» Calarcá), une section régionale des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie).

Dans ce fax, selon certaines sources, les militants syndicaux du SER ainsi que les membres de la direction départementale de la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), de l'association des marchands de rue et d'*Unimotor* (le syndicat des routiers et ouvriers du transport), se sont vu enjoindre de démissionner de leur poste et de quitter la ville avant le 10 octobre, sans quoi ils seraient considérés comme des « *objectifs militaires* ». Le message indiquait par ailleurs que les candidats représentant le *Frente Social y Político* aux prochaines élections municipales seraient également déclarés « *objectifs militaires* » car « *les administrations locales sont déjà assez infestées de rats sans cette vermine syndicaliste et communiste* ».

Parmi les candidats à ces élections, qui se tiendront le 26 octobre, au moins 25 auraient été tués à travers tout le pays et 88 pourraient s'être retirés parce qu'ils ont été la cible de menaces de mort. Une grande part de ces faits sont imputables à des paramilitaires et des mouvements de guérilla.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires ont fréquemment accusé des défenseurs des droits de la personne, des militants syndicaux ainsi que des membres de mouvements politiques de l'opposition ancrés à gauche d'être des éléments subversifs, et se sont rendus responsables de graves violations de leurs droits humains. De même, les mouvements de guérilla menacent ou tuent des civils, notamment des membres de partis politiques, auxquels ils reprochent de pactiser et de collaborer avec les forces armées ou des groupes paramilitaires.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– déclarez-vous préoccupé par la sécurité des militants syndicaux et des candidats représentant le *Frente Social y Político* (Front social et politique) aux prochaines élections municipales dans le département de Risaralda ; ils auraient en effet été menacés de mort par des paramilitaires, le 6 octobre dernier ;

– demandez aux autorités quelles mesures de protection ont été prises en vue d'assurer la sécurité des personnes menacées, conformément aux souhaits de celles-ci ;

– appelez les autorités à ordonner l'ouverture d'une enquête exhaustive et impartiale sur ces récentes menaces, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à traduire en justice les responsables présumés ;

– demandez instamment que ces investigations portent également sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent en Colombie ;

– exhorte les autorités à prendre sans délai des mesures efficaces afin de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République de Colombie :

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez
Presidente de la República
Palacio de Nariño, Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 342 0592 / 337 5890

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente Uribe,* /
Monsieur le Président de la République,

Gouverneur du département de Risaralda :

Sra. Elsa Gladys Cifuentes Aranzazu
Gobernación de Risaralda
Parque Olaya Herrera, Calle 19, No. 13-17
Pereira, Risaralda, Colombie
Fax : +57 63 358 700

Formule d'appel : *Sra. Gobernadora,* / Madame la
Gouverneure,

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Fernando Londoño Hoyos
Ministro del Interior y de Justicia
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 566 4573

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Comité Permanente por la Defensa de los DH (CPDH)
A. A. 12817
Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 NOVEMBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*